



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 avril 2022, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siègne #1
Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siègne #2
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siègne #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siègne #6

Sont également présents :

Madame France Brassard, Greffière-trésorière adjointe

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseil de la Municipalité de Longue-Rive siège en séance ordinaire, ce jeudi 14 avril 2022 en présence à la salle du conseil municipal au 3, rue de l'Église Longue-Rive.

Assiste également à la séance, madame France Brassard, greffière-trésorière adjointe.

À 19h, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

2022-04-57 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 Mars 2022
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de mars 2022

- 4.2 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale Mars 2022
- 4.3 Nomination à la direction générale
- 4.4 Demande d'aide financière Association du Diabète Haute-Côte-Nord
- 4.5 Demande d'aide financière Chœur Les gens de mon pays, Haute-Côte-Nord
- 4.6 Proclamation de la Semaine de la Santé mentale de l'ACSM
- 5.0 Service des Incendie
 - 5.1 Dépôt du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2021-2026
- 6.0 Loisirs et cultures
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
 - 8.1 Autorisation de Paiement décompte progressif #25 Inter-Cité Construction
 - 8.2 Autorisation de Paiement décompte progressif #26 Inter-Cité Construction
 - 8.3 Demande de Madame Karine Bergeron / Branchement réseau eau potable
- 9.0 Avancement du projet d'assainissement des eaux usées
- 10.0 Correspondances
- 11.0 Affaires nouvelles
- 12.0 Période de questions
- 13.0 Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

2022-04-58 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2022

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du 10 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2022.

2022-04-59 DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 31 mars 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 164 613.91 \$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 31 mars 2022 et autorise le paiement des comptes ;

QUE la Greffière-trésorière adjointe et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**2022-04-60 DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU
PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale et de la route de contournement préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 259 771.11 \$;

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur ;

QUE la directrice générale ou greffière-trésorière adjointe et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

FACTURES PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

- SNC Lavalin, facture # 1597657, honoraire, montant de 3 863.16\$
- SNC Lavalin, facture # 1597656, honoraire, montant de 15 338.24 \$
- Englobe, facture # 00071845, décompte facture #16, montant de 5 518.80\$
- Inter-Cité Construction, décompte #25, montant de 212 529.45\$
- Inter-Cité Construction, décompte #26, montant de 22 521.46\$

Pour un montant total de 259 771.11\$

**2022-04-61 AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT TRAVAIL
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

ATTENDU QUE suite à l'affichage du poste de la direction générale et greffière-trésorière, la firme et le comité de sélection Daniel Lesage IMCTM recommande la candidature de madame Valerie Gille ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil nomme Madame Valérie Gille au poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Longue-Rive effectif en date de la présente ;

QUE Monsieur Donald Perron, maire soit autorisé à signer un contrat de travail avec Madame Valérie Gille pour et au nom de la Municipalité ;

QUE cette dernière soit autorisée à signer tous les documents relatifs au poste de direction générale et greffière-trésorière ainsi que tous les effets bancaires de la Municipalité.

**2022-04-62 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ASSOCIATION DU DIABÈTE
HAUTE-CÔTE-NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise un don de 50.00\$ à l'Association du Diabète Haute-Côte-Nord et que la direction générale ou la greffière-trésorière adjointe soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ces demandes d'aide financière pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

**2022-04-63 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CHOEUR LES GENS DE MON
PAYS, HAUTE-CÔTE-NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise un don de 50.00\$ à l'organisme Chœur Les gens de mon pays, Haute-Côte-Nord et que la direction générale ou la greffière-trésorière adjointe soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ces demandes d'aide financière pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

**2022-04-64 PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE DE
L'ACSM**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale -Division du Québec, membre du réseau qui initie l'évènement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visant à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'IL est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité de Longue-Rive proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à parler pour vrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

***** DÉPÔT DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN
SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ 2021-2026**

**2022-04-65 AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF #25
INTER-CITÉ CONSTRUCTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Le conseil approuve le décompte #25 d'Inter-Cité Construction au montant de 212 529.45\$ sur recommandation de SNC Lavalin, chargé de la surveillance des chantiers ;

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur ;

QUE la directrice générale ou greffière-trésorière adjointe et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**2022-04-66 AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF # 26
INTER-CITÉ CONSTRUCTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Le conseil approuve le décompte #26 d'Inter-Cité Construction au montant de 212 529,45\$ sur recommandation de SNC Lavalin, chargé de la surveillance des chantiers ;

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur ;

QUE la directrice générale ou greffière-trésorière adjointe et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**DEMANDE DE MADAME KARINE BERGERON / BRANCHEMENT
RÉSEAU EAU POTABLE**

Le conseil va étudier la demande et vérifier tous les coûts qui pourraient découler et si possibilité il y a de prolonger le réseau d'eau potable et reviendra avec une réponse.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19h31.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19h23, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19h30.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents : 3

Donald Perron, maire

France Brassard, greffière-trésorière adjointe